



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU MARDI 17 JUIN 2008 A 10 H**

RESOLUTIONS ADOPTEES

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le **Mardi 17 Juin 2008 à 10 Heures** à l'hôtel **AFRICA 50**, Avenue Habib Bourguiba - Tunis sur convocation du Conseil d'Administration et ce conformément à l'Article 276 du Code des Sociétés Commerciales et aux statuts de la société.

Cette résolution mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture des rapports de gestion de la Société Magasin Général et du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2007 et des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers de la Société Magasin Général arrêtés au 31/12/2007 et aux états financiers consolidés du Groupe Magasin Général arrêtés au 31/12/2007, l'Assemblée Générale Ordinaire décide :

- D'approuver sans réserve le rapport de gestion relatif à l'exercice 2007 et les états financiers de la Société Magasin Général arrêtés au 31/12/2007.
- D'approuver sans réserve le rapport de gestion relatif à l'exercice 2007 et les états financiers consolidés du Groupe Magasin Général arrêtés au 31/12/2007.

Cette résolution mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de donner quitus aux administrateurs démissionnaires sur leur gestion durant la période allant du 1^{er} janvier 2007 au 30 Août 2007 et de donner quitus aux nouveaux administrateurs désignés par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 30 Août 2007 sur leur gestion durant la période restante de l'exercice 2007.

Cette résolution mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide l'affectation du résultat déficitaire de l'exercice 2007 de – **9.965.384,958** DT dans la rubrique des résultats reportés comme suit :

Unité : DT

Amortissements différés	1.891.302,752
Report déficitaire (perte 2007)	8.074.082,206

Cette résolution mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie les opérations effectuées en 2007 entre la Société Magasin Général et ses filiales « Société Centrale Magasin Général » et « Société Immobilière Magasin Général » rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales telles qu'elles sont citées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

Cette résolution mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence des administrateurs à 30.000 DT au titre de l'exercice 2007.

Cette résolution mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'administration à acheter et à revendre les actions propres de la société constituant son capital social, dans le cadre des dispositions de l'article 19 nouveau de la loi n° 94/117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n° 99/92 du 17 Août 1999 relative à la relance du marché financier et l'arrêté du Ministre des Finances du 17 Novembre 2000, en vue de réguler ses cours sur le marché.

Elle délègue au Conseil d'administration le pouvoir de fixer les prix maximum d'achat et minimum de revente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée et l'autorise à utiliser les réserves extraordinaires pour la couverture des moins values pouvant être constatées.

Cette résolution mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire est informée de ce qui suit :

- La déclaration de la Banque Nationale Agricole Capitaux datée du 23 Octobre 2007 relative au franchissement de la participation de l'Office du Commerce de la Tunisie dans le capital de la société à la baisse des seuils de : 33 %, 20 %, 10 % et 5 % et ce le 18 Octobre 2007 comme suit :
 - Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus avant le franchissement du seuil : 736329 actions et droits de vote, soit 44,092 % du capital.

- Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus après le franchissement du seuil : 0

- La déclaration de la Banque Nationale Agricole Capitaux datée du 23 Octobre 2007 relative au franchissement de la participation de la Banque Nationale Agricole dans le capital de la société à la baisse des seuils de : 20 %, 10 % et 5 % et ce le 18 Octobre 2007 comme suit :
 - Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus avant le franchissement du seuil : 512826 actions et droits de vote, soit 30,708 % du capital.
 - Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus après le franchissement du seuil : 0

- La déclaration de la Banque Nationale Agricole Capitaux datée du 23 Octobre 2007 relative au franchissement de la participation de la société « MED INVEST COMPANY – SA » dans le capital de la société à la hausse directement du seuil de 66,6 % et ce le 18 Octobre 2007 comme suit :
 - Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus avant le franchissement du seuil : 0
 - Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus après le franchissement du seuil : 1274355 actions et droits de vote, soit 76,309 % du capital.

Cette résolution mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour l'accomplissement des formalités légales d'enregistrement, de dépôt et de publicité nécessaires.

Cette résolution mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

BILAN DE L'EXERCICE 2007 APRES AFFECTATION DU RESULTAT
 après approbation par l'Assemblée Générale Ordinaire du 17/06/2008
 (Chiffres exprimés en Dinars)

ACTIFS	31/12/2007	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2007
Actifs non courants		Capitaux propres	
Actifs immobilisés		capital social	8 350 000
Immobilisations incorporelles	856 924	réserves	7 084 113
Moins: amortissements	514 629	Autres capitaux propres	
Net	342 295	Amortissement dérogatoire	52 031
Immobilisations corporelles	40 584 903	Résultats reportés	-6 088 350
Moins: amortissements	28 698 309	Total capitaux propres après affectation	9 397 794
Net	11 886 594		
Immobilisations financières	8 097 714		
Moins: Provisions	798 902		
Net	7 298 812	PASSIFS	
Total des actifs immobilisés	19 527 701	Passifs non courants	
Autres actifs non courants	31 584	Dépôts et Cautionnement recus	18 304
Total des actifs non courants	19 559 285	Provisions pour risque et charges	454 817
Actifs courants		Total des passifs non courants	473 121
Stocks	19 699 807	Passifs courants	
Moins: Provisions	6 167 000	Fournisseurs et comptes rattachés	42 523 275
Net	13 532 807	Autres passifs courants	6 829 910
Clients et comptes rattachés	16 409 948	Concours bancaires & autres passifs financiers	1 516 871
Moins: Provisions	6 208 608		
Net	10 201 340		
Autres actifs courants	4 085 961		
Moins: Provisions	799 254		
Net	3 286 707		
placements et autres actifs financiers	400 092	Total des passifs courants	50 870 056
Liquidités et équivalents de liquidités	13 760 740	Total des passifs	51 343 177
Total des actifs courants	41 181 686	Total des capitaux propres & des passifs	60 740 971
Total des actifs	60 740 971		



EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT 2007

DESIGNATIONS	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	CAPITAL SOCIAL	RESERVE LEGALE	RESERVES POUR FONDS SOCIAL	PRIME D'EMISSION	RESERVES POUR REINVEONERES	AMORT. DEROGATOIRE	RESULTAT DE L'EXERCICE	RESULTAT REPORTES
Solde au 31/12/2007(avant affectation)	19 363 179	8 350 000	835 000	2 070 114	1 275 000	2 903 999	52 031	-9 965 385	3 877 035
Affectation approuvés par l'AGO DU 17/06/2008									
Réserve légale	0		0						
Dividendes									
Reserves pour fonds social				0					
Résultat reportés								9 965 385	-9 965 385
Solde au 31/12/2007(après affectation)	9 397 794	8 350 000	835 000	2 070 114	1 275 000	2 903 999	52 031	0	-6 088 350

RESUME DES PRINCIPALES RESOLUTIONS ADOPTES

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 17 juin 2008 à 10 heures à l'hôtel AFRICA – TUNIS, après avoir entendu la lecture des rapports de gestion de la Société Magasin Général et du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2007 et des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers de la Société Magasin Général et aux états financiers consolidés du Groupe Magasin Général arrêtés au 31/12/2007 :

A approuvé sans réserve le rapport de gestion relatif à l'exercice 2007 et les états financiers de la Société Magasin Général arrêtés au 31/12/2007.

A approuvé sans réserve le rapport de gestion relatif à l'exercice 2007 et les états financiers de la Société Magasin Général arrêtés au 31/12/2007

A donné quitus aux administrateurs actuels et démissionnaires sur leur gestion

A affecté le résultat déficitaire de l'exercice 2007 de **-9.965.384,958** DT dans la rubrique des résultats reportés comme suit :

- Amortissements différés : 1.891.302,752 DT

- Report déficitaire (perte 2007) : 8.074.082,206 DT

A ratifié les opérations effectuées en 2007 entre la Société Magasin Général et ses filiales « Société Centrale Magasin Général » et « Société Immobilière Magasin Général » rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales telles qu'elles sont citées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

A autorisé le Conseil d'administration à acheter et à revendre les actions propres de la société constituant son capital social, dans le cadre des dispositions de l'article 19 nouveau de la loi n° 94/117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, en vue de réguler ses cours sur le marché, lui a délégué le pouvoir de fixer les prix maximum d'achat et minimum de revente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée et l'a autorisé à utiliser les réserves extraordinaires pour la couverture des moins values pouvant être constatées.

A été informée du franchissement des participations de :

- L'Office du Commerce de la Tunisie dans le capital de la société à la baisse des seuils de : 33 %, 20 %, 10 % et 5 % et ce le 18 Octobre 2007.

- La Banque Nationale Agricole dans le capital de la société à la baisse des seuils de : 20 %, 10 % et 5 % et ce le 18 Octobre 2007.

- La société « MED INVEST COMPANY – SA » dans le capital de la société à la hausse directement du seuil de 66,6 % et ce le 18 Octobre 2007.